



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**N°18/004**  
**Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un Titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au centre roulier sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4717 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de véhicules.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société SHGT, CCI – 182 quai George V – BP 325 – 76600 Le Havre, SIREN n° 423 423 565 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société SHGT ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 17-166 portant sur la dépendance susvisée le 18/10/2018.

Description de la dépendance : une surface de terre-plein d'environ 1 000 m<sup>2</sup>  
Durée de la convention : 3 ans environ à compter du 23/11/2017.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **09/11/2018**